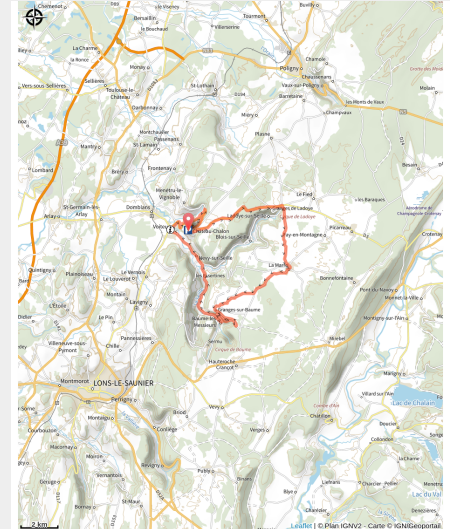


Boucle 23 : Tour des reculées de la Haute Seille

Bresse Haute-Seille



Cyclistes à Baume-les-Messieurs (© Nicolas Gascard/Jura Tourisme)



Cet itinéraire au pays du Vin Jaune offre ce que le Jura a de meilleur : trois reculées typiques, des villages parmi les plus beaux de France, le vignoble de Château-Chalon et l'abbaye de Baume les Messieurs. Une belle virée au pays du Vin Jaune et du Comté.

Suivre le balisage vélo 23 bleu

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 2 h

Longueur : 30.8 km

Dénivelé positif : 481 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Château-Chalon

Arrivée : Château-Chalon

Balisage :  Boucle Cyclo

Communes : 1. Château-Chalon

2. Ladoye-sur-Seille

3. Fay-en-Montagne

4. La Marre

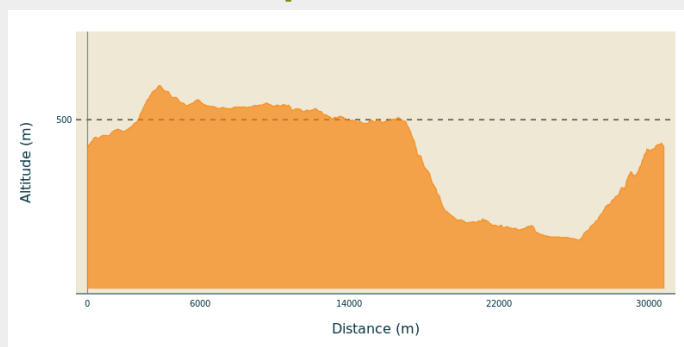
5. Hauteroche

6. Baume-les-Messieurs

7. Nevy-sur-Seille

8. Voiteur

Profil altimétrique

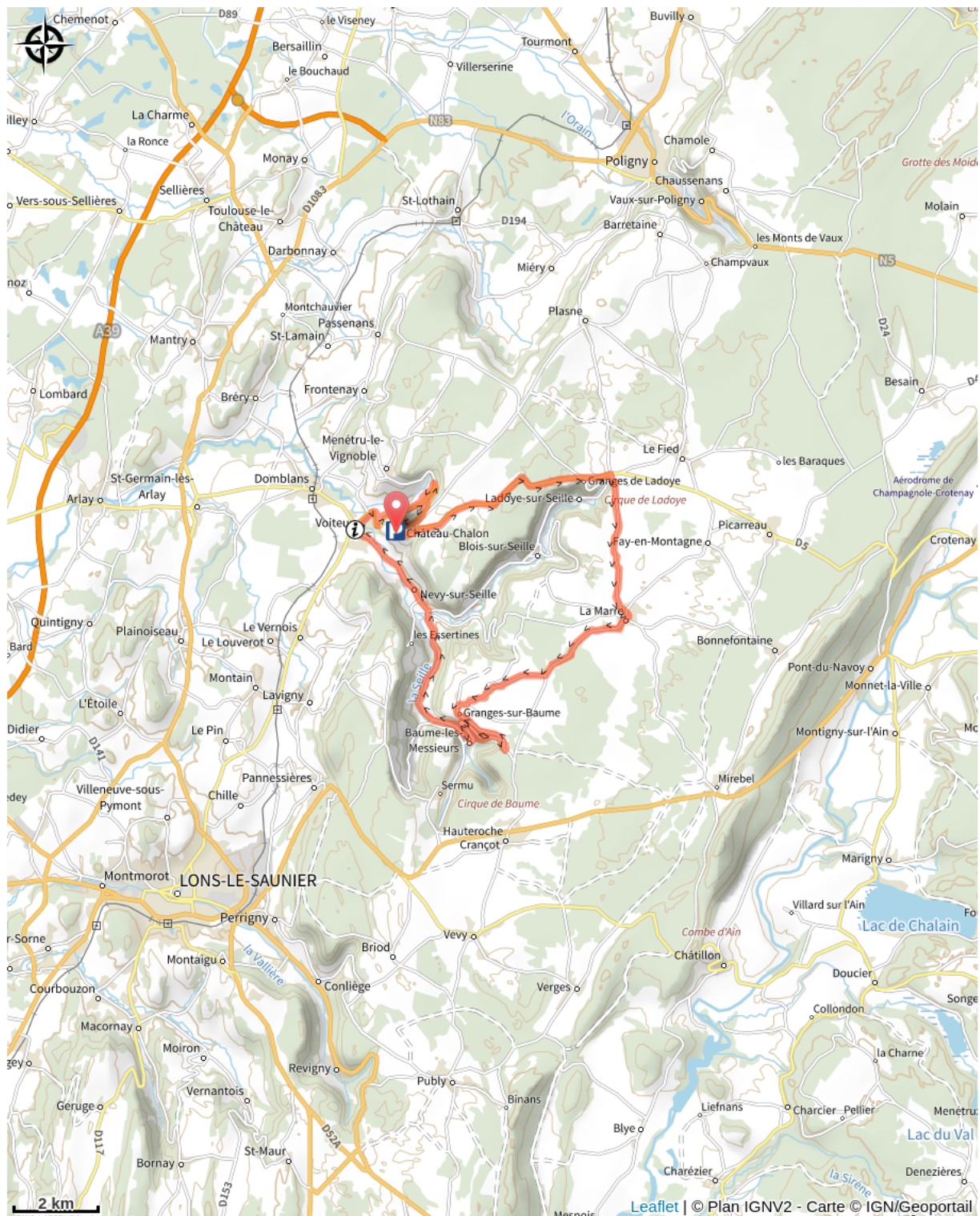


Altitude min 254 m Altitude max 570 m

Au départ de Voiteur, la seule difficulté, c'est la côte de Château-Chalon (montée remarquable), mais elle est de taille ! 200m de dénivelé sur 4km pour accéder par la RD5 au "rocher" où les maisons vigneronnes de Château-Chalon dominent la plaine de la Bresse jusqu'aux monts de Bourgogne. Les ruelles, les belvédères, l'église méritent le détour. Plus loin, entre Granges-de-Ladoye et la Marre, la route surplombe les reculées de Ladoye et de Blois-sur-Seille sculptées par l'eau et le vent. Ici, le plateau se brise et débouche sur le vide.

A Granges-sur-Baume, la vue est exceptionnelle sur la reculée de Baume-les-Messieurs et son abbaye clunisienne du X^e siècle entourée, 200m plus bas, par une muraille de falaises. La RD70 dégringole alors en lacets jusqu'au village et longe tranquillement le Dard, puis la Seille, traverse le village vigneron de Nevy-sur-Seille et rejoint Voiteur en laissant sur la droite les célèbres vignes du Puits Saint-Pierre qui grimpent à l'assaut de Château-Chalon.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Voiteur par la D70 puis traverser le village et montée en direction de Château-Chalon D5.

Parking conseillé

Parking de la Roche à Château-Chalon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LES LATETS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Lattet sur la commune de Menétru-le-Vignoble.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Cœur du Jura Tourisme - Arbois - Poligny - Salins

Place des Salines, 39110 SALINS-LES-BAINS

Tel : 03 84 73 01 34

<https://www.coeurdujura-tourisme.com/>



Office de Tourisme JurAbsolu

3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr

Tel : 03 84 44 62 47

<https://www.jurabsolu.fr/>

